



**Association à but non lucratif
Reconnue d'utilité publique par décret du 13 mai 1943**

Siège Social : 82, rue de l'Hôtel de Ville - 75004 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023



P C A Conseils

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES



Reconnue d'Utilité Publique
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2023

Aux membres de l'Assemblée Générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les Assises du 29 avril 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport, faisant apparaître un total de bilan de 227 653 157 € et un excédent de 14 810 467 € sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

1- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Reconnue d'Utilité Publique
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

3- Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point « 1. Changements de méthodes comptables » qui expose les incidences sur les comptes annuels du changement de méthode comptable relatif aux produits constatés d'avance sur la facturation des contrats d'apprentissage aux OPCO.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et notamment sur les points suivants :

- Le point 2 de l'annexe aux comptes financiers détaille les « Faits caractéristiques de l'exercice » ayant une incidence financière sur les comptes de l'exercice 2023,
- Le point 3 de l'annexe aux comptes financiers détaille les « Faits significatifs postérieurs à la clôture » des comptes,
- Le point 5.3 de l'annexe aux comptes financiers donne l'information sur la valorisation du bénévolat comptabilisée au 31 décembre 2023.
- Comme mentionné dans la 2ème partie du présent rapport, le point 1 de l'annexe aux comptes annuels expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif aux produits constatés d'avance sur la facturation des contrats d'apprentissage aux OPCO. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Reconnue d'Utilité Publique
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres des Assises (Assemblée Générale)

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté par le Trésorier au nom du Conseil et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser son activité.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 22 mars 2024.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Reconnue d'Utilité Publique
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Reconnue d'Utilité Publique
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 avril 2024

Le Commissaire aux comptes
Société PCA Conseils
Représentée par Monsieur Maxime OUANHON

BILAN ACTIF

	2023			2022
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 201 715	840 068	361 647	74 726
Fonds commercial	98 589		98 589	98 589
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>1 300 304</i>	<i>840 068</i>	<i>460 236</i>	<i>173 315</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	6 183 469		6 183 469	5 290 029
Constructions	200 064 833	121 407 238	78 657 596	66 009 918
Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 329 263	25 769 383	10 559 880	8 930 325
Autres immobilisations corporelles	19 713 708	14 269 627	5 444 081	3 968 610
Immobilisations en cours	39 788 172		39 788 172	27 758 862
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>302 079 445</i>	<i>161 446 247</i>	<i>140 633 198</i>	<i>111 957 744</i>
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	200		200	1 440
Autres immobilisations financières	2 516 342	100 000	2 416 342	2 454 027
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>2 516 542</i>	<i>100 000</i>	<i>2 416 542</i>	<i>2 455 467</i>
ACTIF IMMOBILISE	305 896 291	162 386 315	143 509 976	114 586 526
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	1 706 590		1 706 590	1 495 266
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 529 230	1 529 230		
Marchandises	221 958		221 958	179 339
<i>Total des stocks</i>	<i>3 457 777</i>	<i>1 529 230</i>	<i>1 928 548</i>	<i>1 674 605</i>
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 783 466		1 783 466	2 552 646
Clients et comptes rattachés	42 392 025	17 284 897	25 107 128	26 079 123
Autres créances	10 848 797		10 848 797	9 652 113
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>55 024 288</i>	<i>17 284 897</i>	<i>37 739 391</i>	<i>38 283 882</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :	33 198 443		33 198 443	3 684 520
Disponibilités	10 586 567		10 586 567	43 199 862
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>43 785 010</i>	<i>-</i>	<i>43 785 010</i>	<i>46 884 382</i>
Charges constatées d'avance	690 233		690 233	532 421
ACTIF CIRCULANT	102 957 308	18 814 127	84 143 182	87 375 290
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	408 853 599	181 200 442	227 653 157	201 961 816

COMPTE DE RESULTAT

	2023			2022
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	375 782		375 782	341 738
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	124 783 278		124 783 278	119 264 693
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	125 159 060		125 159 060	119 606 431
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			6 563 421	5 996 156
Ressources liées à la générosité du public				
Dons Manuels			967 445	931 824
Mécénat			1 252 098	401 074
Legs, donations et assurance vie			270 711	3 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			5 100 444	8 056 932
Utilisation des fonds dédiés - Dons manuels et mécénats			64 468	150 000
Utilisation des fonds dédiés - Legs, donations et assurance vie				328 388
Autres produits			4 378 856	4 641 290
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			143 756 503	140 115 096
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			9 445	150
Variation de stock (marchandises)			(42 489)	(16 647)
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			15 927 538	14 442 413
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(210 185)	(371 909)
Autres achats et charges externes			52 153 880	49 253 463
<i>Total charges externes</i>			<i>67 838 189</i>	<i>63 307 470</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			5 355 787	4 977 865
Charges de personnel				
Salaires et traitements			37 593 912	34 389 508
Charges sociales (10)			11 201 558	10 673 843
<i>Total charges de personnel</i>			<i>48 795 470</i>	<i>45 063 351</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 581 764	8 596 369
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			5 452 721	7 334 694
Dotations aux provisions pour risques et charges			172 194	880 012
Report sur fonds dédiés			2 423 853	2 916 122
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>18 630 533</i>	<i>19 727 197</i>
Autres charges			831 940	3 222 942
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			141 451 918	136 298 826
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 304 585	3 816 270
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			652 461	41 603
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			652 461	41 603
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			150 711	179 408
Différences négatives de change				480
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			150 711	179 888
RESULTAT FINANCIER			501 749	(138 285)
RESULTAT COURANT			2 806 334	3 677 985

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2023	2022
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	758 659	762 446
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 814 494	25 105 861
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 573 153	25 868 307
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	586 126	465 234
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	108 040	1 135 204
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		7 700 610
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	694 166	9 301 048
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 878 987	16 567 259
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(125 146)	(197 999)
TOTAL DES PRODUITS	156 982 117	166 025 005
TOTAL DES CHARGES	142 171 650	145 581 763
BENEFICE ou PERTE	14 810 467	20 443 243
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	3 243 984	3 528 689
Mécénat de compétence	481 269	280 817
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	3 243 984	3 528 689
Personnel de mécénat de compétence	481 269	280 817


 Le présent document a servi de
 support matériel à la rédaction
 du rapport qui précède.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du chiffre d'affaires	2023			2022			Variation
	France	Export et livraisons intracom	Total	France	Export et livraisons intracom	Total	%
Participation aux actions de formation	88 102 226		88 102 226	84 264 122		84 264 122	4,55
Hébergement	22 958 348		22 958 348	21 737 292		21 737 292	5,62
Restauration	12 237 469		12 237 469	11 475 399		11 475 399	6,64
Recettes foyer	20 333		20 333	17 183		17 183	18,33
Abonnement au journal	3 894		3 894	32 712		32 712	(88,10)
Ventes librairie	371 888		371 888	309 025		309 025	20,34
Produits annexes	1 464 900		1 464 900	1 770 698		1 770 698	(17,27)
TOTAL	125 159 060		125 159 060	119 606 431		119 606 431	4,64


 Le présent document a servi de
 support matériel à la rédaction
 du rapport qui précède.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2023 dont le total est de 227 953 157 € et le compte de résultat dont le total des produits est de 156 982 117 € se solde par un résultat excédentaire de 14 810 467 €.
L'exercice social a une durée de douze mois correspondant à l'année civile.

Les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 mars 2024.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE

L'AOCDTF a notamment pour but :

- L'éducation de certains de ses membres par la pratique d'un métier et par le voyage, associée tout au long de la vie à une ouverture culturelle et spirituelle dans le partage de l'esprit Compagnon.
- L'accueil des jeunes dans le Compagnonnage et dans les métiers par une aide dans leurs recherches et un accompagnement dans leur progression et leur insertion sociale.
- La formation professionnelle de certains de ses membres par l'apprentissage et le perfectionnement dans le métier, tout au long de la vie, dans une démarche de transmission des savoirs et des savoir-faire.
- L'information auprès du public, des familles, des établissements scolaires et professionnels et des jeunes sur le Compagnonnage et les métiers.
- L'étude, la réflexion sur le devenir des métiers, la recherche et la production de documents techniques, au service de la formation et de la mémoire des métiers et des hommes.

1. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Produits constatés d'avance sur la facturation des contrats d'apprentissage aux OPCO

La facturation annuelle des contrats d'apprentissage était établie selon la manière suivante 50% pour les six premiers mois du contrat, puis deux fois 25% pour les trois mois suivants. Depuis, la rentrée 2022 et pour les nouveaux contrats, la répartition de cette facturation a été modifiée en 40% pour la première échéance, puis deux fois 30% pour les deux dernières.

Les deux systèmes cohabitant, cela nous a conduit à appliquer une nouvelle méthode sur l'évaluation des produits constatés d'avance : Il s'agit du montant facturé diminué du montant calculé en fonction des jours de contrats courus au 31 décembre 2023.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le patrimoine immobilier

Acquisition d'un terrain à Bruz (35)

L'association a acquis un terrain nu, sur la ZAC de Ker Lann, pour un montant de 493 K€. Ce terrain est destiné à la construction de la nouvelle maison des compagnons de Rennes.

Acquisition d'un bâtiment à Mont Saint Aignan (76)

L'association a acquis un Bâtiment pour un montant de 2 400 K€. Ce bâtiment est destiné à la réalisation d'ateliers.

Cession des ateliers du 23 rue de Wasselonne à Strasbourg

Le 5 mai 2023, les ateliers du 23 rue de Wasselonne à Strasbourg ont été cédés pour un montant de 7 661 K€, l'AOCDTF en gardant la jouissance jusqu'au 31 mars 2024 au maximum.

Mise en service des ateliers du 1 place Vitruve à Strasbourg

Les ateliers du 1 place Vitruve à Strasbourg ont été mis en service comptablement au 31 décembre 2023.

Les travaux de construction sont inscrits dans les immobilisations pour un total de 12 725 K€ et sont financés par cette vente et par des subventions d'investissement à hauteur de 7 466 K€.

Les travaux de construction de la nouvelle maison de Bordeaux sont inscrits en immobilisations en-cours pour un total de 24 420 K€ au 31 décembre 2023.

Contrôle fiscal

L'association est en litige avec l'administration fiscale à la suite de deux contrôles fiscaux en 2018 et 2022. En effet, elle conteste le rappel de la contribution à la formation professionnelle. Le 7 mars 2023, le Tribunal Administratif a rendu son jugement, pour le contrôle fiscal relatif à 2018, et a donné pleinement raison à l'association ; l'administration a fait appel.

Ces deux litiges restent donc provisionnés dans les comptes annuels à hauteur de 1 038 433 €.



Incident informatique

Au deuxième semestre 2023, l'association a subi une défaillance informatique entraînant la perte d'éléments entrés dans le logiciel comptable de septembre à novembre.

La mobilisation active de toutes les équipes a permis de résoudre ce problème et de présenter les comptes 2023 dans les délais impartis.

3. FAITS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La nouvelle maison de Bordeaux entrera en service au 2^{ème} trimestre 2024.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

4. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

4.1. Le périmètre de l'association couvre les services et les établissements suivants :

a) Les Régions de l'AOCDTF :

BOURGOGNE	regroupant les prévôtés de	DIJON – AUXERRE – SAONE
FRANCHE - COMTE		
BRETAGNE	regroupant les prévôtés de	RENNES – BREST
CENTRE	regroupant les prévôtés de	TOURS LITRE – TOURS ST SYMPHORIEN – CEPOY
GRAND EST	regroupant les prévôtés de	STRASBOURG – NANCY – REIMS – MUIZON – TROYES
HAUTS DE FRANCE	regroupant la prévôté de	LILLE
ILE DE FRANCE	regroupant les prévôtés de	PARIS – PANTIN – CHAMPS SUR MARNE
NORMANDIE	regroupant les prévôtés de	ROUEN – CAEN
NOUVELLE	regroupant les prévôtés de	BORDEAUX – PERIGUEUX – PAU – LAMOTHE –
AQUITAINE		LA ROCHELLE – ANGOULEME - POITIERS
OCCITANIE	regroupant les prévôtés de	NIMES – BAILLARGUES – TOULOUSE – ALBI –
		COLOMIERS - RODEZ
PACA	regroupant les prévôtés de	MARSEILLE – L'ARGENTIERE – CAGNES – CARPENTRAS
PAYS DE LOIRE	regroupant les prévôtés de	ANGERS BAUMETTE – ANGERS COPERNIC –
		NANTES – CHOLET – LE MANS – SAUMUR
AUVERGNE	regroupant les prévôtés de	LYON – SAINT ETIENNE – GRENOBLE – ANNECY
RHONE –ALPES		VILLEFONTAINE

b) Le siège social de l'association

c) L'encyclopédie des métiers

d) La librairie du compagnonnage

e) Les comptes des Métiers

4.2. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est :

Les comptes annuels 2023 ont été établis conformément aux prescriptions du nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-6 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

a) La valeur réévaluée à fin 1983 pour les valeurs immobilisées correspondant aux immeubles : constructions, aménagements

b) Les valeurs historiques pour les autres valeurs immobilisées et pour les autres postes du bilan.

4.3. Les autres points suivants sont signalés afin de permettre une bonne interprétation des comptes :

a) Immobilisations

1) La dotation aux amortissements des immobilisations est calculée prorata-temporis selon un rythme linéaire en fonction de la durée d'utilisation du bien :

- Structure porteuse BSP	30 ans
- Clos et couvert BCC	20 ans
- Agencements lourds AL	20 ans
- Lot technique LT	20 ans
- Agencements simples AS	10 ans
- Mobilier, matériels d'hébergement et de restauration	10 ans
- Matériel de formation	3,5, 8 ans
- Matériel informatique et matériel de transport	3 ans et 5 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Rachat de biens en crédit-bail : essentiellement	1 à 3 ans

2) Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition.

b) Les stocks

Les stocks sont valorisés au coût de revient et font l'objet pour l'Encyclopédie d'une dépréciation pour tenir compte des risques de non-commercialisation des ouvrages.

c) Les créances

Pour les OPCO : application d'un taux de 100% pour toutes les créances supérieures à 2 ans et d'un taux de 50% pour les créances à échéance comprise entre 1 et 2 ans.

Pour les autres clients la méthode de provisionnement est de 100% pour les créances antérieures à 1 an et 50% pour celles dont l'échéance est comprise entre 6 mois et un an.

d) Les provisions pour risques et charges

Au 31/12/2023, les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir :

- ✓ Les risques sur les litiges prud'homaux pour 237 080 €,
- ✓ Les risques liés au contrôle fiscal de 2018 et 2022 pour 1 038 433 €.
- ✓ Les autres risques pour 10 844 €
- ✓ La charge future pour indemnités de départs à la retraite estimée conformément à la recommandation du CNC n° 2003-R-01 en tenant compte :
 - De la capitalisation des salaires (2%) et de l'indemnité à verser aux salariés selon les modalités prévues par la convention collective des organismes de formation appliquée par l'AOCDTF,
 - De l'âge du départ à la retraite à taux plein (65 à 67 ans),
 - D'une table de mortalité (INSEE 2018),
 - D'une actualisation des indemnités dues au moment du départ à la retraite par un taux moyen sur les 5 dernières années tenant compte de l'inflation de 1.77% au 31/12/2023 et du turn-over moyen du personnel.
 - Du taux de charges patronales de 45%

Ont été exclus de ce calcul : les prévôts, les chargés de mission, les formateurs Maître de stage, les formateurs enseignement général.

Cet engagement s'élève à 1 012 529 € au 31 décembre 2023.

e) Les subventions d'équipement :

1) Principe de reprise :

Le principe de reprise des subventions d'équipement appliqué par l'association depuis le 1^{er} janvier 1996 est conforme aux prescriptions du nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-6 du 5 décembre 2018

Reçues pour le financement des constructions et des équipements, elles font l'objet d'une reprise déterminée par référence à la durée de vie des équipements concernés à compter du 1^{er} janvier 1996. Depuis 2006, elles ont été décomposées de la même façon que les immobilisations

2) Incidence sur la présentation des comptes :

Les résultats 2023 et 2022 présentés avant et après reprise des subventions d'équipement sont les suivants :

	2023	2022
Résultat de l'exercice avant Amortissement subvention équipement	10 822 888 €	15 358 517 €
Quote-part subvention rapportée au résultat	3 987 579 €	5 084 726 €
Résultat après amortissement des subventions d'équipement après IS	14 810 467 €	20 443 243 €

2) Principe de comptabilisation des subventions relatives aux immobilisations en cours :

Les subventions d'investissement attribuées sont comptabilisées en fonds propres au rythme de l'avancement du chantier figurent en immobilisations en cours.

4) Les subventions d'investissement reçues en 2023 :

En 2023, des subventions d'investissements ont été reçues sur les régions suivantes :
Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne, Bretagne, Centre, Occitanie, Hauts-de-France, Normandie, Pays de la Loire et Auvergne – Rhône-Alpes.

5) Obligations et conditions attachées aux subventions d'équipement :

Ces subventions peuvent être assorties d'obligations pour l'association qui sont pour l'essentielles suivantes :

Pour l'immobilier : Pendant 20 ans, ne pas modifier la destination de la réalisation – ne pas aliéner les locaux – ne pas confier la gestion à un tiers.

Pour le mobilier : Pendant 3 ans, maintien de la destination et de l'usage du bien.

f) Les fonds dédiés

1) Fonds dédiés relatifs au fonctionnement

Principe :

Sont comptabilisés en fonds dédiés relatif au fonctionnement à la clôture de l'exercice, les montants non utilisés ou partiellement utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation,
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, les donations et assurances-vie

Au 31/12/2023, les fonds dédiés de fonctionnement ont été dotés des assurances reçues sur l'exercice et de la part des mécénats fléchés reçus partiellement utilisés sur l'exercice pour un montant cumulé de 2 463 002 €.

	Fonds dédiés au 01/01/2023	Utilisation 2023	Dotations 2023	Reclassement	Fonds dédiés au 31/12/2023
Fonds dédiés sur dons et legs	540 106 €				540 106 €
Fonds dédiés sur contribution financière (mécénat)	857 089 €	64 468 €	1 130 275 €		1 922 896 €
Total	1 397 195 €	64 468 €	1 130 275 €		2 463 002 €

Nature de l'utilisation des fonds

C'est le Conseil du Compagnonnage qui décide de l'affectation des fonds dédiés sur dons et legs sans destination de la part du légataire ou donateur,

Les fonds dédiés sur contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé dotés en fonds dédiés financent en N+1, la poursuite des projets pour lesquels les contributions ont été attribuées à l'association.

2) Fonds dédiés d'investissements pédagogiques

Dans la cadre de la réforme du financement de l'apprentissage, le Conseil du Compagnonnage a décidé d'affecter un pourcentage de la facturation au financement des investissements pédagogiques.

Fonds dédiés au 01/01/2023	Utilisation 2023	Dotation 2023	Reclassement	Fonds dédiés au 31/12/2023
6 204 448 €	1 924 968 €	1 293 579 €	4 600 €	5 568 459 €

Principe :

La rémunération du « coût-contrat » comprend :

Les « charges de gestion administrative et les charges de production » :

- conception, réalisation des enseignements théoriques, évaluation des compétences acquises par les apprentis ;
- réalisation des missions d'accompagnement et de promotion de la mixité au sein des organismes de formation
- déploiement d'une démarche qualité pour satisfaire aux exigences liées au cadre de certification prévu.

Les charges d'amortissement annuelles pour les équipements et l'ingénierie pédagogiques si leur durée d'amortissement n'excède pas 3 ans.

Mode de détermination de la dotation annuelle :

- Coût contrat moyen 2023 : 7 582,31 €
 - Effectif apprentis 2023 : 9 939 apprentis
 - Taux de rupture contrat d'apprentissage constaté ces dernières années : 15,29%
 - Effectif apprentis avec incidence taux de rupture : 8 418 apprentis
 - Produits potentiels : 8 418 apprentis x 7 582,31 € = 63 828 K€
 - Taux de dotation retenu : 2% soit 1/3 du taux d'investissement constaté ces dernières années pour le renouvellement du matériel et outillage des apprentis (amortis sur 3 ans)
- Montant de la dotation au fonds dédiés à l'investissement pédagogique : 1 293 K€

Nature des investissements objet du fonds :

Ce sont les investissements destinés à :

- améliorer les plateaux techniques mis à disposition des apprentis,
- moderniser les ateliers des CFA,
- donner les moyens d'amplifier la recherche et le développement pédagogique

4.4. Régime d'imposition :

L'Association est sectorisée :

- En secteur lucratif pour ses activités de formation continue, Encyclopédie et Librairie. Ce secteur est soumis aux impôts commerciaux : TVA (sauf formation continue), Impôts sur les sociétés, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, Cotisation Foncière des Entreprises et Taxe apprentissage.
- En secteur non lucratif pour ses autres activités dont l'apprentissage, le perfectionnement par le Tour de France. Ce secteur est assujéti à la taxe sur les salaires.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Legs en cours :

Le règlement n°2018-06 pose le principe de comptabilisation suivant pour les legs et donations :

- A la date d'acceptation par le Conseil d'administration, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés à l'actif. Les éventuelles dettes sont quant à elles comptabilisées au passif.

- Comptabilisation en compte de produits et charges au fur et à mesure des encaissements et des décaissements liés à la cession des biens, même en l'absence de réalisation effective et définitive du leg.

L'annexe donne le détail des legs, donations et assurances-vie figurant au compte de résultat.

D'autre part, le règlement ANC n°2018-06 préconise la mention dans les engagements hors bilan des legs et donations reçus par l'association entre la date à laquelle l'entité a été informée et la date de comptabilisation à l'actif des biens concernés : ils sont valorisés à leur valeur de réalisation probable au moment de la clôture des comptes.

Au 31 décembre 2023, ces engagements sont nuls.

5.2. Rémunération des dirigeants et cadres dirigeants :

Les membres du Conseil des Compagnons, dirigeants au sens de l'instruction fiscale 44-5-06 du 18 décembre 2006 exercent bénévolement leur mandat. Aucune rémunération en espèces ou en nature ne leur est versée à titre personnel. La rémunération brute annuelle cumulée des 5 plus hautes rémunérations, conformément aux règles d'IDEAS, est de 431 159 € sur l'exercice 2023.

5.3. – Valorisation du bénévolat

Le bénévolat est pratiqué au sein de l'association : une procédure a été mise en place dans le courant de l'exercice afin de collecter les heures de chaque bénévole.

La base de calcul est la somme des heures déclarées par les bénévoles (hors compagnons et aspirant itinérants) corrections faites des valeurs exagérées (les déclarations d'heures supérieures à 900 h ont été ramenées à 86 h, qui représente la moyenne des heures de bénévolat déclarées).

Cette base est ensuite multipliée par le taux horaire moyen chargé des formateurs de l'association en 2023, soit 26,54 €. Pour l'année 2023, l'association a comptabilisé 3 243 984 € représentant 122 230 heures de bénévolat.

5.4. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires perçus par le commissaire aux comptes sur l'exercice 2023 s'élèvent à 143 946 € HT soit 172 735 € TTC au titre de sa mission légale et 3 850 € HT soit 4 620 € TTC au titre des services autres que la certification des comptes.

5.5 - Effectif salarial moyen

Sur l'année 2023, la moyenne des salariés ETP est de 1 121 personnes.

5.6 Risque portant sur congés maladie non professionnelle

Un projet de loi portant sur l'acquisition de congés payés lors d'absence pour maladie non professionnelle est en cours. L'évaluation de ce risque est de 155 K€, pour lequel aucune provision n'a été comptabilisée.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1. Crédit baux :

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	résiduel
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles	411 249	1 228 351	371 359	445 743	0	817 102	0
Immobilisations en cours							
Total	411 249	1 228 351	371 359	445 743	0	817 102	0

6.2. Engagements hors bilan :

ENGAGEMENTS RECUS	2023	2022
Legs en-cours	0 accepté	0 accepté
Bail emphytéotique	140 546	140 546
Bail à construction	41 390	41 390
Bail à longue durée	5 122	5 122
Bail commercial	94 255	94 255
Cautions et avals	6 104	6 104
TOTAL	287 417	287 417

ENGAGEMENTS DONNES	2023	2022
Effets escomptés non échus	0	0
Promesses d'acquisition foncière	641 907	1 015 040
Bail emphytéotique	83 006	83 006
Bail à construction	102 671	102 671
Bail à longue durée	0	0
Bail commercial	42 000	42 000
Hypothèque	6 371 940	5 358 415
Nantissement	4 516 977	4 246 603
TOTAL	11 758 701	10 847 735

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINES ET DESTINATION	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons,legs et mécénat				
Dons manuels	967 445 €	967 445 €	1 332 898 €	1 332 898 €
Legs,donations et assurances vie	270 711 €	270 711 €	3 000 €	3 000 €
Mécénat	1 252 098 €	1 252 098 €		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	142 763 530 €		150 157 631 €	
3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLIC	6 563 421 €		5 996 156 €	
4- REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 100 444 €		8 056 932 €	
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	64 468 €		478 388 €	
TOTAL	156 982 117 €	2 490 254 €	166 025 005 €	1 335 898 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme ,				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France,	105 635 999 €	2 073 554 €	109 872 413 €	1 506 219 €
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme,				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France				
2-FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	153 977 €	153 977 €	146 603 €	146 603 €
2.2 Frais de recherches d'autres ressources	14 324 €		14 469 €	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	17 861 962 €	327 191 €	16 019 079 €	154 788 €
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	16 206 680 €		16 811 075 €	
5-IMPOT SUR LES BENEFICES	-125 146 €		197 999 €	
6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 423 853 €	1 130 275 €	2 916 122 €	277 440 €
TOTAL	142 171 650 €	3 684 997 €	145 581 763 €	2 085 051 €
EXCEDENT OU DEFICIT	14 810 467 €	-1 194 743 €	20 443 243 €	-749 152 €

B- CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	3 243 984 €	3 243 984 €	3 528 689 €	3 528 689 €
Prestation en nature	481 269 €	481 269 €	280 817 €	280 817 €
Dons en nature	484 015 €	484 015 €	333 952 €	333 952 €
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3-CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestation en nature				
Dons en nature				
TOTAL	4 209 268 €	4 209 268 €	4 143 458 €	4 143 458 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	965 284 €	965 284 €	614 769 €	614 769 €
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	3 243 984 €	3 243 984 €	3 528 689 €	3 528 689 €
TOTAL	4 209 268 €	4 209 268 €	4 143 458 €	4 143 458 €

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination est dressé par application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-06 du 05 décembre 2018 homologué par arrêté et publié au JO du 30 décembre 2018.

L'article 432-2 du règlement précité fait obligation aux organismes faisant appel, à l'échelon national, à la générosité du public d'établir un compte de résultat par origine et destination, qui précise notamment l'affectation des produits et charges liée à la générosité du public.

Les règles d'affectation des produits et charges liées à la générosité du public sont reprises dans le paragraphe « INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE EMPLOI – RESSOURCES ».

AOCDTF

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS PAR DESTINATION	2023	2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	2023	2022
<i>En euros</i>					
1 - MISSIONS SOCIALES	2 073 554	1 512 895	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	2 490 254	1 335 898
1.1 Réalisées en France	2 073 554	1 512 895	1.1 Cotisations sans contreparties		
- Actions réalisées par l'organisme	2 073 554	1 512 895	1.2 Dons, legs et Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels,	967 445	931 824
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	270 711	3 000
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	1 252 098	401 074
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	153 977	146 603			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	153 977	146 603			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	327 191	154 788			
I - TOTAL DES EMPLOIS	2 554 723	1 814 286	I - TOTAL DES RESSOURCES	2 490 254	1 335 898
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION			2 - REPRISES DE PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 130 275	277 440	3- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	64 468	478 388
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	2 554 723	1 814 286	TOTAL	2 554 723	1 814 286
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	277 440	0
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public;		
			(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-277 440	277 440
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	277 440
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	2023	2022	RESSOURCE DE L'EXERCICE	2023	2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1-CONTRIBUTION VOLONTAIRE LIEE A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 209 268	4 143 458
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	965 284	614 769	Bénévolat	3 243 984	3 528 689
Réalisées en France	965 284	614 769	Prestation en nature (compétence)	481 269	280 817
Réalisées à l'étranger	0	0	Dons en nature	484 015	333 952
2-CONTRIBUTION VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DES FONDS	0	0			
3-CONTRIBUTION VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	3 243 984	3 528 689			
TOTAL	4 209 268	4 143 458		4 209 268	4 143 458

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2023	2022
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	857 089	729 649
(-) utilisation	64 468	0
(+) report	1 130 275	127 440
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 922 896	857 089

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE EMPLOI - RESSOURCES

Le principe d'établissement

L'article 4 de la loi du 7 août 1991 fait obligation aux organismes faisant appel, à l'échelon national, à la générosité du public d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Le compte d'emploi des ressources est dressé par application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2018-06 du 05 décembre 2018 homologué par arrêté et publié au JO du 30 décembre 2018 et modifiant le règlement comptable CRC 99-01.

- **Définition des missions sociales** : celles-ci comprennent entre autres,

- La formation : Les Compagnons du Devoir proposent une formation complète et originale alliant savoir-faire et savoir-être, technique et culture, tradition et innovation. Reconnue pour son excellence, cette formation est un gage d'insertion professionnelle pour les jeunes.
- L'hôtellerie : Les maisons de Compagnons assurent l'hébergement, la restauration, et l'accompagnement des jeunes placés sous la responsabilité du prévôt, et d'une maîtresse de maison, ce sont des lieux d'ouverture et de partage. Leur fonctionnement repose sur le vivre ensemble et la transmission entre les générations de Compagnons.
- Les métiers : le devenir des métiers est un véritable observatoire qui a pour objectif d'anticiper l'évolution des besoins et des enjeux du monde professionnel pour garantir la pertinence des formations proposées par l'association et la pérennité des métiers.
- La librairie : Fondée en 1951, la Librairie du compagnonnage contribue au rayonnement des métiers. Elle édite et diffuse tout ce qui concerne les techniques, les métiers ainsi que les hommes et les femmes de métier. Plus de 9 500 références sont répertoriées et accessibles en librairie et sur la boutique en ligne.

- **Les clefs de répartition**, et tout particulièrement de la répartition du coût de la collecte de fonds, qui est opérée opération par opération en fonction des caractéristiques propres à chacune de ces opérations de collecte.

- **La qualification des ressources** et leur distinction entre celles provenant de la générosité du public et les autres a notamment reposé sur notre analyse et les précisions apportées par le règlement comptable précité.

Les ressources collectées auprès du public sont composées :

- Des dons en numéraire,
- Des dons en nature,
- Des legs en numéraire,
- Des legs en nature.

- **Le mode d'affectation des ressources** est le suivant :

Les ressources provenant de la générosité du public, financent prioritairement les dépenses en missions sociales qui ne sont pas financées directement par un autre produit et les frais de recherche de fonds.

Méthodologie du Compte Emplois Ressources

Les règles suivantes ont été retenues pour :

Les Emplois, on distingue :

- Missions sociales

Il s'agit du total des charges duquel on a soustrait les frais de fonctionnement et les frais de recherche de fonds

- Frais de recherche de fonds

Il s'agit du salaire et frais accessoires du service Mécénat et des charges indirectes liées à la recherche de fonds.

- Frais de fonctionnement

Il s'agit des charges liées à l'organisme de formation, des charges immobilières et des charges de gestion.

Charges de l'organisme de formation : Celles-ci sont calculées à partir de l'entité siège avec un organigramme des services distinguant les services opérationnels, des services fonctionnels.

Charges Immobilières : Loyer, entretien et Amortissement : ces charges sont réparties en fonction de l'usage des surfaces : Atelier, Salle de cours, salle à manger, hébergement et bureaux. Ici seuls les bureaux sont retenus pour le calcul des frais de fonctionnement.

Charges de Gestion : Salaires, frais de siège dans ces charges seuls les salaires Opérationnels sont retenus. Les salaires opérationnels et les frais de siège sont retraités.

Pour les Ressources, on distingue :

- Ressources collectées auprès du public

Ils sont composés des dons et legs, ainsi que du mécénat sans contrepartie

La "générosité publique" s'étend aux sociétés donatrices tant qu'il n'y ait pas de contrepartie.

- Autres fonds privés

Ceux-ci sont uniquement composés du Mécénat avec contrepartie

- Subventions et autres concours publics

Il s'agit ici des Subventions des Conseils Régionaux ou des subventions Européennes.

- Autres produits

Ils sont constitués des produits autres que les ressources collectées auprès du public, les autres fonds privés, et les subventions et autres concours publics.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2023	Augmentations	
		Réévaluations courant 2023	Acquisitions courant 2023
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	915 759		384 544
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	915 759		384 544
Immobilisations corporelles			
Terrains	5 290 029		893 440
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	44 912 815		107 573
- Constructions sur sol d'autrui	86 384		
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	136 582 051		19 821 503
Installations techniques, matériel et outillages industriels	32 437 719		3 976 910
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport	169 767		
- Matériel de bureau et mobilier informatique	15 493 740		2 393 627
- Emballages récupérables et divers	1 656 574		
Immobilisations corporelles en cours	27 758 862		24 166 917
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	264 387 942		51 359 971
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 555 467		10 392
<i>Total immobilisations financières</i>	2 555 467		10 392
TOTAL GENERAL	267 859 168		51 754 907

	Diminutions		Valeur brute fin 2023	Valeur d'origine
	Virements courant 2023	Cessions courant 2023		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 300 304	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			1 300 304	
Immobilisations corporelles				
Terrains			6 183 469	
Constructions :				
- Sur sol propre		805 174	44 215 214	
- Sur sol d'autrui			86 384	
- Installations générales, agencements et amgt des constructions		640 319	155 763 235	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		85 366	36 329 263	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport			169 767	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			17 887 367	
- Emballages récupérables et divers			1 656 574	
Immobilisations corporelles en cours	12 137 608		39 788 172	
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	12 137 608	1 530 859	302 079 445	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	49 317		2 516 542	
	49 317		2 516 542	
	12 186 925	1 530 859	305 896 291	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	742 444	97 624		840 068
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	742 444	97 624		840 068
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	35 640 580	999 341	805 174	35 834 747
- Constructions sur sol d'autrui	86 384			86 384
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.	79 844 368	6 234 517	592 779	85 486 106
Installations techniques, matériel et outillage indust.	23 507 394	2 332 127	70 138	25 769 383
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport	154 999	5 565		160 563
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 196 473	912 591		14 109 063
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	152 430 198	10 484 141	1 468 091	161 446 247
TOTAL GENERAL	153 172 642	10 581 764	1 468 091	162 286 315

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2023	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2023
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ACTIF

A - DETAIL DES INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2023



Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

NATURE DES INVESTISSEMENTS	MONTANT	TOTAL
BREVETS, CONCESSIONS		384 544
- ALSACE	4 835	
- CENTRE	28 840	
- ILE DE FRANCE	18 576	
- MIDI	7 686	
- HAUT DE France	14 951	
- RHONE ALPES	36 654	
- SIEGE	273 003	
TERRAINS		893 440
- BRETAGNE	493 440	
- NORMANDIE	400 000	
CONSTRUCTIONS		19 929 076
- ALSACE	13 066 493	
- AQUITAINE	56 327	
- BOURGOGNE	278 886	
- BRETAGNE	106 474	
- CENTRE	808 640	
- CHAMPAGNE	82 486	
- ILE DE FRANCE	431 234	
- LANGUEDOC	818 650	
- MIDI	391 579	
- HAUT DE France	23 990	
- NORMANDIE	2 759 724	
- PACA	372 936	
- PAYS DE LA LOIRE	381 932	
- POITOU	112 487	
- RHONE ALPES	99 404	
- SIEGE	137 834	
EQUIPEMENTS TECHNIQUES		3 976 910,30
- ALSACE	480 164	
- AQUITAINE	992 389	
- BOURGOGNE	94 368	
- BRETAGNE	51 194	
- CENTRE	178 712	
- CHAMPAGNE	170 212	
- ILE DE FRANCE	216 202	
- LANGUEDOC	158 000	
- MIDI	258 076	
- HAUTS DE FRANCE	157 679	
- NORMANDIE	109 757	
- PACA	273 612	
- PAYS DE LA LOIRE	418 119	
- POITOU	155 355	
- RHONE ALPES	263 072	
MATERIEL DE FORMATION		374 388
- ALSACE	135 876	
- AQUITAINE	1 233	
- BOURGOGNE	7 207	
- BRETAGNE	19 606	
- CENTRE	29 758	
- CHAMPAGNE	12 474	
- ILE DE FRANCE	9 089	
- MIDI	9 423	
- HAUTS DE FRANCE	9 352	
- NORMANDIE	130 139	
- PACA	3 389	
- PAYS DE LA LOIRE	6 842	
MATERIEL D'HEBERGEMENT		13 606
- AQUITAINE	2 347	
SOUS-TOTAL		25 558 359

REPORT		25 558 359
- BOURGOGNE	2 055	
- BRETAGNE	1 380	
- CENTRE	2 403	
- PACA	4 567	
- PAYS DE LA LOIRE	854	
MATERIEL DE RESTAURATION		2 187
- AQUITAINE	2 187	
MATERIEL INFORMATIQUE		323 020
- ALSACE	33 770	
- AQUITAINE	9 383	
- BOURGOGNE	5 934	
- BRETAGNE	6 186	
- CENTRE	54 847	
- CHAMPAGNE	4 820	
- ILE DE FRANCE	30 242	
- LANGUEDOC	3 256	
- MIDI	6 951	
- HAUTS DE FRANCE	12 399	
- NORMANDIE	4 376	
- PACA	11 770	
- PAYS DE LA LOIRE	16 688	
- POITOU	8 142	
- RHONE ALPES	13 335	
- SIEGE	100 922	
MOBILIER		950 536
- ALSACE	348 910	
- AQUITAINE	294 567	
- BOURGOGNE	17 536	
- BRETAGNE	5 383	
- CENTRE	22 251	
- ILE DE FRANCE	62 413	
- HAUTS DE FRANCE	9 264	
- PAYS DE LA LOIRE	186 908	
- POITOU	3 305	
MOBILIER HEBERGEMENT		658 683
- ALSACE	211 546	
- BOURGOGNE	14 257	
- BRETAGNE	18 728	
- PAYS DE LA LOIRE	283 372	
- POITOU	130 780	
MOBILIER RESTAURATION		71 206
- ALSACE	11 174	
- CENTRE	17 830	
- CHAMPAGNE	1 197	
- ILE DE FRANCE	13 284	
- HAUTS DE FRANCE	14 418	
- PAYS DE LA LOIRE	13 304	
IMMOBILISATIONS EN-COURS		24 166 917
- ALSACE	600	
- AQUITAINE	14 604 444	
- BOURGOGNE	54 612	
- BRETAGNE	34 919	
- CENTRE	38 185	
- CHAMPAGNE	1 083 362	
- LANGUEDOC	610 276	
- LIBRAIRIE	3 798	
- MIDI	758 638	
- HAUTS DE FRANCE	74 759	
- NORMANDIE	220 832	
- PACA	7 707	
- PAYS DE LA LOIRE	1 671 647	
- POITOU	4 452	
- RHONE ALPES	4 998 687	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE		51 744 515
Dont : immobilisations en cours au 31.12.22		12 137 608

ACTIF

A - DETAIL DES SORTIES DE L'EXERCICE 2023

NATURE	VALEUR D'ACQUI- SION	VALEUR AMORTIE	VALEUR NETTE	VALEUR DE CESSION	VALEUR DE REPRISE
Constructions					
- ALSACE	1 395 579	1 356 160	39 419	7 809 800	7 770 381
- BOURGOGNE	35 395	35 395			
- PAYS DE LA LOIRE	14 519	5 625	8 894	1 300	-7 593
Total	1 445 493	1 397 181	48 313	7 811 100	7 762 788
Installations Techniques					
- ALSACE	57 882	57 882		13 380	13 380
- PAYS DE LA LOIRE	24 655	12 256	12 399	2 440	-9 959
- RHONE ALPES	2 829	773	2 057		-2 057
Total	85 366,28	70 910,45	14 456	15 820	1 364
TOTAL DES REPRISES REGIONS	1 530 859	1 468 091	62 768	7 826 920	7 764 152
- ENCYCLOPEDIE					
- SIEGE					
- LIBRAIRIE					
TOTAL DES REPRISES	1 530 859	1 468 091	62 768	7 826 920	7 764 152



Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

TABLEAU COMPARE DES STOCKS PAR REGION

	AU 31.12.2023	AU 31.12.2022
ALSACE	89 139	70 463
AQUITAINE	49 501	91 269
BOURGOGNE	56 072	85 662
BRETAGNE	48 980	61 311
CENTRE	168 136	109 646
CHAMPAGNE	78 245	74 827
ILE DE FRANCE	301 125	149 801
LANGUEDOC	27 077	83 118
MIDI	64 159	98 574
HAUTS DE FRANCE	166 159	144 013
NORMANDIE	56 669	51 345
PACA	158 017	145 309
PAYS DE LOIRE	180 813	150 734
POITOU	25 669	26 316
RHONE ALPES	157 179	116 529
TOTAL	1 626 940	1 458 915
ENCYCLOPEDIE	1 529 230	1 529 230
LIBRAIRIE	184 308	124 554
SIEGE	117 300	91 136
TOTAL GENERAL	3 457 777	3 203 835
PROVISION POUR DEPRECIATION ENCYCLOPEDIE ET DIVERS	-1 529 230	-1 529 230
PROVISION POUR DEPRECIATION LIBRAIRIE		
TOTAL	1 928 548	1 674 605

TABLEAU COMPARE DES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

REGION	AU 31.12.2023	AU 31.12.2022
ALSACE	22 464	16 464
AQUITAINE	12 620	12 850
BOURGOGNE	17 128	17 705
BRETAGNE	60 847	41 695
CENTRE	70 670	66 327
CHAMPAGNE	5 264	7 564
ILE DE FRANCE	120 144	83 224
LANGUEDOC	25 373	26 997
MIDI	22 785	21 198
HAUTS DE FRANCE	45 470	45 470
NORMANDIE	0	43 189
PACA	84 856	81 061
PAYS DE LOIRE	23 329	29 611
POITOU	29 204	29 204
RHONE ALPES	76 483	82 203
TOTAL	616 637	604 762
ENCYCLOPEDIE		
LIBRAIRIE	12 397	12 397
SIEGE	56 540	58 023
TOTAL GENERAL	685 574	675 182

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts	200	200		1 440
Autres immobilisations financières	2 516 342	685 574	1 830 768	2 554 027
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>2 516 542</i>	<i>685 774</i>	<i>1 830 768</i>	<i>2 555 467</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	18 425 836	18 425 836		18 679 771
Autres créances clients	23 966 189	23 966 189		21 767 353
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	81 292	81 292		66 138
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	148 996	148 996		110 590
Impôts sur les bénéfices	679 808	679 808		968 601
Taxe sur la valeur ajoutée	2 789	2 789		1 143
Autres impôts, taxes et versements assimilés	75 699	75 699		81 958
Divers				
Groupe et associés	237 160	237 160		84 381
Débiteurs divers	9 623 054	9 623 054		8 339 312
<i>Total actif circulant</i>	<i>53 240 822</i>	<i>53 240 822</i>		<i>50 099 247</i>
Charges constatées d'avance	690 233	690 233		532 421
TOTAL DES CREANCES	56 447 597	54 616 829	1 830 768	53 187 135
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	11 553 390	2 944 193	4 572 576	4 036 621	15 450 956
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers	5 203 563	5 203 563			5 220 275
Fournisseurs et comptes rattachés	9 160 170	9 160 170			7 723 364
Personnel et comptes rattachés	2 954 123	2 954 123			2 342 761
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 714 128	3 714 128			3 176 889
Impôts sur les bénéfices	104 410	104 410			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 423	2 423			7 621
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	10 192 132	10 192 132			11 759 213
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 177 542	2 177 542			635 888
Groupe et associés	60 226	60 226			169 967
Autres dettes	2 284 158	2 284 158			2 631 892
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	6 957 479	6 957 479			8 022 126
TOTAL DES DETTES	54 363 744	45 754 547	4 572 576	4 036 621	57 140 954

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2023	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2023
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	1 328 738	124 080			166 461	1 286 357
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>1 328 738</i>	<i>124 080</i>			<i>166 461</i>	<i>1 286 357</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 137 244	48 114			169 556	1 015 802
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>1 137 244</i>	<i>48 114</i>			<i>169 556</i>	<i>1 015 802</i>
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 465 982	172 194			336 017	2 302 159
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières	100 000					100 000
Sur stocks et en-cours	1 529 230					1 529 230
Sur comptes clients	14 368 001	5 452 719			2 535 824	17 284 897
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	15 997 231	5 452 719			2 535 824	18 914 127
TOTAL GENERAL	18 463 213	5 624 914			2 871 840	21 216 286
		5 624 914			2 871 840	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

FONDS REPORTES & FONDS DEDIES

Nature des fonds dédiés	Montant au début 2023	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2023
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'exercice	Reclassement de l'exercice	
Fonds reportés sur dons et legs	540 106					540 106
Total des fonds reportés	540 106					540 106
Fonds dédiés - Ressources liées à la générosité du public	857 089	1 130 275	64 468			1 922 896
Fonds dédiés au financement d'investissement pédagogique	6 204 448	1 293 579	1 924 968		4 600	5 568 459
Total des fonds dédiés	7 061 537	2 423 853	1 989 436		4 600	7 491 355
Total des fonds reportés et dédiés	7 601 643	2 423 853	1 989 436		4 600	8 031 461

Aux 1 924 968 € repris dans le compte de résultat en 2023, il convient de signaler que 446 050 € ont été affectés sur des achats d'immobilisations qui seront repris en résultat sur les exercices 2023, 2024 et 2025, au rythme des amortissements. En 2023, la somme totale consacrée au matériel pédagogique est de 1 922 066 €.


 Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.



VARIATION DES FONDS PROPRES

	Au 01-01-2023	Affectation du résultat		Mouvements de l'exercice		Au 31-12-2023
	Montant	Montant	Dont générosité du	Reprise	Dotation	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	3 117 887					3 117 887
Fonds propres avec droit de reprise	-					-
Ecarts de réévaluation	18 207 163					18 207 163
Réserves statutaire	386 905	4 160				391 065
Réserves	43 025 864	20 439 083				63 464 946
Report à nouveau	-					-
Excédent ou déficit de l'exercice	20 443 243	- 20 443 243		14 810 467		14 810 467
Dotations consommables	-					-
Subventions d'investissement	38 822 104				5 415 077	44 237 180
Provisions réglementées						-
TOTAL	124 003 165	-	-	14 810 467	5 415 077	144 228 709

PASSIF

TABLEAU DE FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS PAR DES CAPITAUX PROPRES

A - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

ORGANISMES	TOTAUX AU 01.01.23	REGULARISATION OU CORRECTION	SUBVENTIONS OBTENUES 2023	TOTAUX AU 31.12.23
- ALSACE	10 650 865	494 918	2 369 946	12 525 893
- AQUITAINE	4 269 609		3 172 635	7 442 244
- BOURGOGNE	5 962 213		194 326	6 156 538
- BRETAGNE	2 674 833		13 712	2 688 545
- CENTRE	10 147 198		174 770	10 321 968
- CHAMPAGNE	6 720 469		608 108	7 328 577
- ILE DE FRANCE	8 166 886			8 166 886
- LANGUEDOC	4 868 203		37 943	4 906 146
- MIDI PYRENEES	4 786 004		103 073	4 889 077
- HAUT DE France	4 942 932		127 730	5 070 662
- NORMANDIE	2 086 877		2 319 325	4 406 202
- PACA	3 214 111		68 456	3 282 567
- PAYS DE LOIRE	12 119 177	16 857	57 395	12 159 714
- POITOU	1 236 898		54 215	1 291 113
- RHONE ALPES	6 761 572		147 910	6 909 481
- SIEGE	1 566 548			1 566 548
Total des subventions d'équipement	90 174 393	511 776	9 449 543	99 112 160

B - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AMORTIES

Subventions d'équipement amortissables				
- Amortissement calculé au 01.01.21	50 786 406	464 883	3 987 574	54 309 097
- Amortissement de l'exercice				
- Régularisation passage IFRS	565 884			565 884
Total des subventions d'équipement amorties	51 352 290	464 883	3 987 574	54 874 980

C - SUBVENTION D'EQUIPEMENT (Valeur Nette)

Valeur nette des subventions d'équipement	38 822 104	46 893	5 461 969	44 237 180
---	------------	--------	-----------	------------

TABLEAU RECAPITULATIF GENERAL DES EMPRUNTS

A - CAPITAL

	TOTAL D'ORIGINE	REMBOURSEMENT AU 01/01/2023	REMBOURSEMENT 2023	REMBOURSEMENT AU 31/12/2023	RESTE DU AU 31/12/2023
CDC	1 810 789,42	1 694 930,09	93 537,51	1 788 467,60	22 321,82
CAF	15 000,00	13 500,00	1 500,00	15 000,00	-
BNP	10 551 781,58	5 763 565,25	1 421 926,10	7 185 491,35	3 366 290,23
GIC	722 150,99	682 699,27	21 552,97	704 252,24	17 898,75
SOCIETE GENERALE	6 500 000,00	4 364 322,66	1 219 295,82	5 583 618,48	916 381,52
CAISSE D'EPARGNE	6 065 000,00	1 459 289,09	918 944,51	2 378 233,60	3 686 766,40
CREDIT AGRICOLE	5 316 100,00	1 499 764,88	272 604,39	1 772 369,27	3 543 730,73
TOTAL	30 980 821,99 €	15 478 071,24 €	3 949 361,30 €	19 427 432,54 €	11 553 389,45 €

B - INTERETS ET FRAIS

CDC	1 648 909,77	1 646 077,04	2 375,13	1 648 452,17	457,60
CAF	-	-	-	-	-
BNP	1 247 555,66	933 626,92	77 196,64	1 010 823,56	236 732,10
GIC	69 651,45	69 038,78	339,53	69 378,31	273,14
SOCIETE GENERALE	93 239,44	62 914,11	4 003,54	66 917,65	26 321,79
CAISSE D'EPARGNE	209 807,45	70 066,66	34 438,05	104 504,71	105 302,74
CREDIT AGRICOLE	224 473,58	67 951,47	33 057,25	101 008,72	123 464,86
TOTAL	3 493 637,35 €	2 849 674,98 €	151 410,14 €	3 001 085,12 €	492 552,23 €

C - CAPITAL + INTERETS + FRAIS

CDC	3 459 699,19	3 341 007,13	95 912,64	3 436 919,77	22 779,42
CAF	15 000,00	13 500,00	1 500,00	15 000,00	-
BNP	11 799 337,24	6 697 192,17	1 499 122,74	8 196 314,91	3 603 022,32
GIC	791 802,44	751 738,05	21 892,50	773 630,55	18 171,89
SOCIETE GENERALE	6 593 239,44	4 427 236,77	1 223 299,36	5 650 536,13	942 703,31
CAISSE D'EPARGNE	6 274 807,45	1 529 355,75	953 382,56	2 482 738,31	3 792 069,14
CREDIT AGRICOLE	5 540 573,58	1 567 716,35	305 661,64	1 873 377,99	3 667 195,59
TOTAL	34 474 459,34 €	18 327 746,22 €	4 100 771,44 €	22 428 517,66 €	12 045 941,67 €

D - CHARGES D'INTERETS POUR L'EXERCICE

	Charges constatées d'av.		Courus et non payés		CHARGES DE L'EXERCICE
	début exercice	fin exercice	Début exerc pror	Fin exercice prora	
CDC	-	-	1 380,60	-	994,53
CAF	-	-	-	-	-
BNP	-	-	3 733,47	3 054,23	76 517,40
GIC	-	-	68,99	49,30	319,84
SOCIETE GENERALE	-	-	2 954,90	720,00	1 768,64
CAISSE D'EPARGNE	-	-	3 470,85	3 535,22	34 502,42
CREDIT AGRICOLE	-	-	1 652,03	4 618,96	36 024,18
TOTAL	- €	- €	13 260,84 €	11 977,71 €	150 127,01 €



LEGS, DONATIONS ET ASSURANCE VIE

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances vies	270 711 €	3 000 €
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations' selon art 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	227 738 €	3 000 €
SOLDE	42 973 €	- €

ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES COLLECTES A L'ETRANGER EN 2023

PAYS	MONTANT
Etats Unis	292 837 €
Belgique	50 260 €
TOTAL	343 097 €



Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction
du rapport qui précède.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2023



Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

REEL 2022	CHARGES	REEL 2023
45 063 351	CHARGES DE PERSONNEL	48 795 470
33 330 398	Appointements bruts	36 240 379
1 009 668	Indemnités	971 092
145 934	. Avantages en nature	166 963
122 425	. Indemnités de licenciement	82 619
33 640	. Indemnités de départ à la retraite	21 043
620 203	. Indemnités diverses	597 078
87 466	. Primes de transport	103 388
49 443	Congés à payer	382 441
10 664 417	Charges sociales	11 069 860
6 282 300	. Sécurité Sociale personnel	6 321 025
250 564	. Sécurité Sociale Élèves - Bénévoles	247 978
144 562	. Mutuelle salariés	147 399
1 879 087	. Retraite	1 987 730
339 595	. Prévoyance	433 401
1 403 906	. Chômage	1 528 513
163 664	. Médecine du travail	185 495
200 738	. Comité d'entreprise (incluant part employeur des carnets repas)	218 318
-	. Formation professionnelle	-
-	. Logement	-
3 002	Charges sociales Congés Payés	126 812
-	Taxes sur les salaires	-
6 424	Frais divers de personnel	4 887
33 523 967	CONSOMMATIONS NETTES	35 413 516
4 257 847	Vivres	4 901 833
4 223 605	. Alimentation	4 874 982
28 410	. Consommation Foyer	27 568
9 412	. Vins fins	4 715
- 3 580	. Variation stocks alimentation et vins fins	- 5 432
11 440 109	Prestations sous-traitées	11 804 740
-	. Mandat co-traitance de formation	-
4 928 241	. Stages de formation	5 434 493
70 413	. Pension restauration	115 599
1 735 432	. Sous traitance externe restauration	1 905 819
3 507 236	. Sous traitance externe hébergement	2 975 942
737 159	. Blanchissage hébergement restauration	799 447
408 086	. Sous traitance formation extérieur des jeunes	507 236
53 541	. Frais d'hygiène et de laboratoires	64 979
-	. Achat d'études	1 225
6 182 672	Énergie - Fluides	5 658 402
- 9 482	. Variation stock combustibles	- 4 527
125 151	. Combustibles	121 956
2 690 389	. Électricité	1 951 922
579 898	. Eau	529 258
2 088 086	. Gaz	2 365 279
196 804	. Chauffage urbain	126 747
511 827	. Essence - Huile - Gas-oil	558 713
8 648 314	Petit matériel et fournitures pour formation	9 586 353
- 342 214	. Variation stock fournitures et matières de formation	- 141 059
8 522 410	. Fournitures et matières formation	9 163 362
- 4 718	. Variation stocks attributs compagnonniques	- 60 481
22 339	. Attributs compagnonniques	21 042
- 16 647	. Variation stocks librairie et encyclopédie	- 42 489
319 800	. Librairie	394 886
-	. Encyclopédie	-
147 344	. Culture et bibliothèque	251 091

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2023



Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

REEL 2022	CHARGES	REEL 2023
2 995 025	Petit matériel et fournitures diverses	3 462 189
- 4 978	. Variation stock produits d'entretien	- 4 694
457 251	. Produits d'entretien	471 711
101	. Variation stock petit matériel formation, hébergement, restauration, structure	- 120
1 798 605	. Petit matériel formation, hébergement, restauration, structure	2 221 445
98	. Variation stock linge de maison	- 1 412
88 589	. Linge de maison	93 043
-	. Achat de reliure	-
- 7 136	. Variation stock fournitures de bureau et imprimés	- 1 514
642 791	. Fournitures de bureau et imprimés	671 058
19 704	. Pharmacie - Frais médicaux	12 673
20 451 714	SERVICES EXTÉRIEURS	21 303 828
4 099 750	Sous traitance externe	3 630 148
-	. Sous traitance externe restauration	-
-	. Sous traitance externe hébergement	-
5 266	. Blanchissage hébergement restauration	4 229
1 886 053	. Sous traitance générale	1 477 036
1 827 868	. Sous traitance nettoyage	1 712 408
-	. Sous traitance formation extérieur des jeunes	-
380 564	. Sous traitance formation plan de formation (salariés)	436 475
8 055 902	Locations immobilières - mobilières et charges locatives	9 318 543
5 216 286	. Immeubles	5 499 901
399 019	. Charges locatives	789 685
1 961 763	. Matériel équipements	2 129 264
454 739	. Matériel de transport	880 006
24 095	. Crédit bail équipements	19 688
-	. Crédit bail véhicules	-
4 009 039	Entretien et réparations	4 243 425
2 680 570	. Locaux et installations	3 151 617
1 162 370	. Matériel	902 622
30 066	. Matériel informatique	40 621
136 034	. Véhicules	148 565
1 622 423	Maintenance	1 759 374
821 587	. Maintenance locaux	970 018
257 980	. Maintenance matériel	328 574
514 195	. Maintenance informatique	441 858
28 661	. Maintenance véhicules	18 924
755 287	Assurances	670 808
99 795	. Assurances sur bâtiments incendie et autres	10 380
434 529	. Assurances responsabilité civile	426 503
218 250	. Assurances automobiles	223 122
2 714	. Assurances matériel	10 803
-	. Assurances des stagiaires	-
381 361	Frais de documentations - Étude et Séminaires	669 530
1 092 034	Fêtes compagnonniques	739 310
435 918	Frais liés aux assises	272 691
9 331 789	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	11 120 844
747 199	Honoraires	969 491
-	. Commissions et courtages	-
747 199	. Honoraires divers	969 491
-	. Formation bénévolat	-
-	Personnel inter Région	-
1 843 465	Personnel intérimaire	1 763 892
49 183	Personnel prêt avec convention	134 151
1 312 620	Information - Publications - Expositions - Salons	1 091 222
3 361 576	Transports et déplacements	4 820 812
465 039	. Transports sur achats - Ventes - Frais routage	809 855
4 808	. Déménagements de site	-
1 612 069	. Voyages et déplacements	1 975 760
298 391	. Voyages et déplacements apprentis	767 285
23 142	. Essence - Huile - Gas-oil	25 452
958 127	. Missions et réceptions	1 242 459

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT

EXERCICE 2023



Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

REEL 2022	CHARGES	REEL 2023
1 538 871	Frais postaux et télécommunications	1 617 622
285 213	. Affranchissement	298 132
865 698	. Téléphone	951 517
387 960	. Réseau informatique	367 973
115 696	Frais de banque	144 710
15 239	Frais actes et contentieux	8 073
109 157	Frais de recrutement de personnel	50 925
238 784	Cotisations et dons divers	519 945
4 977 865	IMPÔTS ET TAXES	5 355 787
1 134 797	Taxe foncière et d'habitation	1 088 779
107 710	Taxe professionnelle	164 600
975 682	Formation continue	1 004 793
150 531	Effort à la construction	163 719
2 423 062	Taxes sur les salaires	2 658 242
186 082	Taxes diverses	275 654
3 222 942	AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	831 940
38 690	Redevances Concessions Droits d'auteurs et de reproduction	37 685
-	Participation aux frais de siege	-
881	Pertes sur créances irrécouvrables de l'exercice	16 224
2 382 616	Pertes sur créances irrécouvrables exercices antérieurs	96 436
436 777	Bourses aux jeunes	311 315
135 332	Bourses aux formateurs	140 855
228 646	Charges diverses - Cotisations liées à la vie statuaire / maison de l'outil	229 425
179 888	CHARGES FINANCIÈRES	150 711
179 395	Intérêts des emprunts et dettes	150 711
493	Intérêts sur comptes bancaires	-
-	Intérêts sur prêt interne	-
19 727 197	DOTATIONS DE L'EXERCICE	18 630 533
8 596 369	Dotations des amortissements des immobilisations	10 581 764
855 287	Dotations aux provisions pour risques et charges exploitation	124 080
24 725	Dotations aux provisions pour départ à la retraite	48 114
	Dotations aux provisions sur immobilisations encours	
	Dotations aux provisions sur immobilisations financières	
7 334 694	Dotations aux provisions pour dépréciation sur créances douteuses	5 452 721
2 638 682	Report fonds dédiés - investissement matériel pédagogique	1 293 579
277 440	Report fonds dédiés - dons et mécénat	1 130 275
136 478 714	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	141 602 629
9 301 048	CHARGES EXCEPTIONNELLES	694 166
465 234	Charges exceptionnelles (voir annexe)	586 126
7 700 610	Dotations exceptionnelles des amortissements des immobilisations	-
1 135 204	Valeur nette des immobilisations cédées	108 040
- 197 999	IMPOTS	- 125 146
- 197 999	Impôts	- 125 146
145 581 763	TOTAL DES CHARGES	142 171 650

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2023



Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

REEL 2022	PRODUITS	REEL 2023
90 260 278	PARTICIPATIONS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION	94 665 647
84 264 122	Participation stages de formation	88 102 226
	Remboursement frais de stages jeunes	
	Ministère du travail	
	Ministère commerce artisanat	
49 585	Ministère éducation nationale	26 497
	Ministère équipement	
	Taxe d'apprentissage	
	Subventions et indemnités régionales	36 760
11 633	Subventions de fonctionnement CFA régional	29 573
	Indemnités régionales déplacement CFA	1 000
43 441	Subventions régionales qualité	64 048
	Subventions départementales	70 400
41 000	Subventions communales	27 000
367 148	Subventions européennes	1 141 468
	Subventions fonds social européen	
334 644	Subventions organismes divers pour la formation	1 029 134
	Subventions 0.10% recherche	
102 136	Subvention CNASEA	66 384
3 595 135	Subventions organismes divers hors formation	2 751 244
828 209	Subventions caisse allocations familiales	911 304
623 225	Subventions et remboursements plan formation interne	408 609
33 229 873	PARTICIPATIONS RESTAURATION ET HÉBERGEMENT	35 216 151
21 737 292	Hébergement	22 958 348
-	Indemnités régionales hébergement CFA	-
11 475 399	Restauration	12 237 469
-	Indemnités régionales repas CFA	-
17 183	Foyer	20 333
-	PRODUCTION DE L'ENCYCLOPEDIE	-
-	Ventes de l'encyclopédie	-
	. Variation des produits facturés d'avance	-
	En cours au début de l'exercice	
	En cours en fin d'exercice	
-	. Variation des stocks de produits finis	-
	Stocks au début de l'exercice	
	Stocks en fin d'exercice	
-	. Autres produits finis encyclopédie	-
-	VALORISATION DU BÉNÉVOLAT (P.O.)	-

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2023



Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

REEL 2022	PRODUITS	REEL 2023
8 089 624	PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	8 709 792
309 025	Remboursement librairie - encyclopédie	371 888
32 712	Abonnement et ventes journal - Reliure journal	3 894
96 779	Remboursement logement par le personnel	129 909
81 498	Remboursement repas par le personnel	73 335
179 194	Remboursement salaires et charges	98 108
-	Mise à disposition salles et équipements	-
1 232 007	Autres produits annexes - remboursements fournitures d'imprimés	1 027 560
493 284	Cotisations des corporations	548 560
189 685	Remboursements attributs compagnonniques	198 510
278 939	Participations frais de colloques	197 917
95 503	Participation vie sociale	80 672
529 188	Participation aux frais des fêtes compagnonniques	346 668
110 454	Remboursement fournitures de cours	85 776
931 824	Dons Manuels	967 445
401 074	Mécénats	1 252 098
3 000	Legs - Assurance vie	270 711
-	Partenariat	48 350
18 886	Remboursement travaux PO	10 975
2 369 180	Remboursement caisse outils	2 554 520
656 958	Remboursements frais divers	344 236
80 433	Cessions de déchets	98 661
273 371	TRANSFERT DE CHARGES EXPLOITATION	283 200
41 603	PRODUITS FINANCIERS	652 461
-	Produits financiers	
-	Produits financiers sur prêt interne	
41 603	Autres produits financiers	652 461
8 261 949	CHARGES NON IMPUTABLES A L'EXERCICE	4 861 276
-	Production d'immobilisation de la Région à elle-même	-
1 108 121	Reprises aux provisions pour risque et charges	166 461
133 185	Reprises sur provisions départ à la retraite	169 556
-	Reprises sur provisions entretien	-
-	Reprises sur provisions immobilisations en cours	-
5 118 615	Reprises de provisions sur créances	2 535 824
1 423 640	Utilisation fonds dédiés investissement pédagogique	1 924 968
478 388	Utilisation fonds dédiés dons et mécénats	64 468
140 156 699	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	144 388 527
25 868 307	PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 593 590
762 446	Produits exceptionnels (voir annexe)	758 659
5 084 726	Q.P. de subvention équipement rapportée au résultat	3 987 574
20 021 135	Produits de cession des immobilisations	7 826 920
-	Transfert charges exceptionnelles	20 436
166 025 005	TOTAL DES PRODUITS	156 982 117
145 581 763	TOTAL DES CHARGES	142 171 650
20 443 243	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	14 810 467